

Nouvelles du Réseau

Numéro 3

Réseau juridique canadien VIH/sida

Décembre 1999

www.aidslaw.ca – plus d'un demi million de clics!

En septembre, on a célébré au Réseau juridique le cinq cent millièmè clic sur notre site Web depuis notre arrivée à www.aidslaw.ca, sur notre fournisseur hôte, Interjonction (à la fin d'août 1997, on avait reçu 62 clics). Mai 1998 avait été le premier mois à nous apporter plus de 10 000 clics mensuels. En novembre 1999, la fréquentation a atteint un record (60 150 clics). À travers le monde, le site du Réseau juridique est reconnu comme LA source d'information sur les questions juridiques, éthiques et de politiques liées au VIH – en novembre, des internautes nous venaient de plus de 60 pays. Nous déposons chaque mois de nouvelles références sur notre site, comme le texte complet de nos rapports, bulletins et autres documents. Nous soulignons le demi million de visites, mais nous ne nous assoyons pas sur nos lauriers. Nous sommes en train de chercher les fonds pour revoir la conception et la structure du site, afin d'en faire un outil encore plus convivial. Surveillez la transformation!

Le ministre Rock répond au rapport du Réseau sur l'injection de drogue et le VIH/sida

En conférence de presse le 24 novembre, nous avons rendu public notre rapport sur *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*. Déjà la veille, le rapport et ses recommandations étaient au cœur d'un fourmillement médiatique, en ouvrant les nouvelles radio de la CBC. L'attention des médias a été soutenue pendant plus d'une semaine, dans la presse écrite, à la radio et à la télé. La première chaîne radio de CBC y a consacré une couverture détaillée, plusieurs télés ont fait des entrevues, notamment CBC et CTV, et plusieurs journaux et magazines ont écrit des articles à ce sujet (dont une pleine page dans le *Globe and Mail*, le 1 décembre).

Fait d'importance, à peine une semaine après la publication du rapport, le ministre de la Santé Allan Rock y réagissait publiquement à l'occasion de la Journée mondiale du sida. Pendant la période de questions aux Communes M. Rock a répondu à une question du député Réal Ménard, critique bloquiste à la santé; le ministre a dit que le rapport du Réseau contient [traductions] « des recommandations intéressantes et importantes », que ces recommandations sont maintenant « à l'étude » et il a promis de « donner aux recommandations une réponse détaillée au cours des prochains mois ». Plus tôt ce même jour, pendant son discours pour la publication du rapport annuel du Canada sur le VIH/sida, le ministre Rock avait aussi parlé du rapport du Réseau juridique et s'était engagé à répondre à ses recommandations, en déclarant : « Si le ministre de la Santé de ce pays n'est pas prêt à regarder les options, à leur accorder une considération sérieuse et à en discuter, alors comment pouvons-nous susciter une réaction décente devant les besoins de ce groupe marginalisé [les utilisateurs de drogue par injection]? » Il a également affirmé : « Nous devons regarder au delà de la dépendance. Nous devons voir la personne. Et nous devons être préparés à élaborer une réponse qui reflète la décence de notre peuple. »



La Stratégie
canadienne
sur le VIH/sida

Publié par le Réseau juridique canadien VIH/sida.
Financé par la Division des politiques, de la coordination
et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada,
dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

Sommaire

Faits saillants de l'assemblée générale de 1999	2
Test rapide : travail en cours	3
Soins, traitement et soutien : projet commencé	3
Nouvelles des projets	4

Autres échos du Réseau	6
Conseil 1999-2000	9
Employés et stagiaires du Réseau	11
Dates à retenir	12
Commentaires et réactions	13



Nouvelles du Réseau

Nouvelles du Réseau sert à tenir les lecteurs informés des activités du Réseau juridique canadien VIH/sida et favorise le partage d'information entre ses membres. Il est publié tous les quatre mois par le Réseau juridique canadien VIH/sida.

La soumission d'articles par des membres du Réseau, concernant leurs propres activités dans les domaines du droit, de l'éthique et des droits de la personne liés au VIH/sida, est appréciée et encouragée. Veuillez transmettre toute suggestion d'article ou de note, sous forme électronique, à Anne Renaud :

Nouvelles du Réseau

Réseau juridique canadien VIH/sida

484, rue McGill (4^e étage)

Montréal QC H2Y 2H2

Tél. : (514) 397-6828

Télec. : (514) 397-8570

Courriel : arenaud@aidslaw.ca

© Réseau juridique canadien VIH/sida 1999. Le Réseau encourage la diffusion de l'information contenue dans cette publication. La permission de reproduire du matériel sera accordée à condition que l'origine et la source en soient mentionnées. La rédaction demande que lui soit fourni un exemplaire des publications dans lesquelles des extraits de la présente publication sont utilisés.

ISSN 1488-0997

Financé par la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida, Santé Canada, dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida.

Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de Santé Canada ou du Réseau juridique canadien VIH/sida.

Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau est un organisme de charité engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique et le développement de politiques. Nous faisons la promotion de réactions au VIH/sida qui :

- mettent en œuvre les *Directives internationales* sur le VIH/sida et les droits de la personne;
- respectent les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et de celles autrement affectées;
- favorisent les efforts de prévention du VIH;
- favorisent les soins, le traitement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida;
- réduisent les conséquences négatives du VIH pour les individus et les communautés; et
- luttent contre les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

Nous produisons et favorisons l'accès à une information et une analyse précises et à jour sur les questions d'ordre juridique, éthique et de politiques soulevées par le VIH/sida, au Canada et au palier international. Nous consultons et donnons la parole à nos membres et à une variété de participants, notamment des communautés de personnes vivant avec le VIH/sida, dans l'identification, l'analyse et la réaction à ces questions et nous relions des gens dont le travail ou les préoccupations les concernent. Nous reconnaissons les implications globales de l'épidémie et nous intégrons cette perspective à notre travail.

Le Réseau est établi à Montréal et est ouvert aux nouveaux membres.

Pour information sur l'adhésion, contacter Anne Renaud :

<arenaud@aidslaw.ca>.

Faits saillants de l'assemblée générale de 1999

Notre assemblée générale annuelle des 17-18 septembre 99, à Montréal, a réuni pour la première fois plus de 50 personnes, dont 35 membres du Réseau venus de partout au Canada. Plusieurs délégués ontariens ont pu participer, grâce à une généreuse contribution du Bureau ontarien du sida et quelques membres d'autres parties du pays ont reçu des bourses grâce à la participation financière de Santé Canada. Au programme de l'a.g.a., on trouvait notamment :

- un exposé de David Thompson, du Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, consacré aux questions juridiques et éthiques liées au développement et à l'éventualité d'un vaccin contre le VIH ou le sida;
- une présentation de Ronda Bessner, avocate torontoise et co-auteure de notre rapport *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*;
- une présentation et une discussion sur le rapport annuel du Réseau et son plan de travail 1999-2000;
- un exposé sur l'exercice de vision à long terme du Réseau et une occasion de participation des membres à ce chapitre;
- l'élection d'un nouveau conseil d'administration de 11 membres.



Test rapide : travail en cours

Tel que mentionné dans le numéro 2 des *Nouvelles du Réseau* (p. 2-3), le Réseau juridique se propose, pour les trois prochaines années, de préparer annuellement un bref document ou plan sur un thème naissant ou une question juridique, éthique ou de droits de la personne urgente, dans le contexte du VIH/sida au Canada. En juin 99, nous avons consulté nos membres ainsi que Santé Canada et des organismes communautaires, pour recevoir leurs commentaires sur le thème à retenir pour le travail de cette année. La décision a été prise, en août 99, de préparer un bref document/plan sur les questions juridiques, éthiques et de politiques liées au test rapide du VIH aux points de services.

On s'attend à ce qu'au moins un test rapide soit approuvé pour la vente au Canada, dans un avenir très proche, à l'usage des professionnels de la santé aux points de services. Les participants à un atelier de Santé Canada (mars 99) ont précisément souligné la nécessité d'analyser les questions juridiques et éthiques soulevées par le test rapide du VIH; le Bureau des matériels médicaux ainsi que le Laboratoire de lutte contre la maladie, qui relèvent de Santé Canada, ont indiqué qu'ils poursuivraient la consultation à ce sujet.

En novembre, le Réseau juridique et la Société canadienne du sida ont distribué un bref document d'information qui présente un sommaire de ce qu'est le test rapide et des questions qu'il soulève (voir « Nouvelles ressources », *infra*), puis organisé une discussion sur ce thème, au 2^e Symposium national de perfectionnement des compétences dans le domaine du VIH/sida (Winnipeg). Le document d'information a été mis à la disposition des membres du Conseil ministériel sur le VIH/sida et de ceux du Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur le VIH/sida à l'occasion de leur réunion des 15-16 novembre à Calgary.

Le Réseau prépare maintenant un document de travail sur les principales questions juridiques soulevées par le test rapide. La préparation d'un commentaire éthique a été confiée à Barry Hofmaster, professeur aux départements de philosophie et de médecine familiale à l'University of Western Ontario. Les participants à un atelier national (Toronto, 21-22 janvier 2000) commenteront le document de travail et le document d'éthique et pourront y contribuer. On achèvera les documents dans les semaines suivantes, puis un document final et des recommandations seront publiés au printemps 2000.

Soins, traitement et soutien : projet commencé

Les récents mois ont vu quelques changements au profil de ce projet qui était décrit dans le numéro 2 des *Nouvelles du Réseau* (à la p. 3). Plutôt que de publier un document de travail et un rapport final sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées dans le domaine des soins, des traitements et du soutien, nous publierons, au cours des années à venir, une série de documents et rapports plus brefs sur divers sujets pertinents à ce domaine. Les sujets seront choisis avec l'aide du comité national aviseur de ce projet. Ainsi, nous serons en mesure de réagir plus prestement à des besoins naissants et nous aurons davantage de flexibilité pour aborder la diversité de sujets qui requièrent du travail.

Vu ce changement, la publication du document du Réseau sur les « Thérapies complémentaires et alternatives et les soins pour le VIH : un point de vue éthique » a été reportée. Le document paraîtra en mars 2000 et sera le premier de la série de documents du Réseau sur les questions de soins, traitement et soutien. Le document subit présentement une révision importante à partir des commentaires de plus de 30 individus et organismes auxquels l'ébauche avait été soumise en août.

Au moment d'écrire les présentes *Nouvelles*, le choix des membres du comité national aviseur était presque complété. Les prochaines *Nouvelles* contiendront la liste des membres du comité, dont la première réunion aura lieu à Toronto les 3-4 mars 2000.



Nouvelles des projets

Document sur les vaccins : travail en cours

Comme annoncé dans le numéro 2 des *Nouvelles du Réseau* (p. 3), le Réseau publiera, en collaboration avec le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, un document sur les questions juridiques et éthiques liées au développement et à l'éventualité d'un vaccin contre le VIH ou le sida. Ce travail est commencé et David Thompson en a présenté certains aspects préliminaires le 17 septembre, au séminaire tenu à l'occasion de l'assemblée générale du Réseau, de même qu'à d'autres événements comme une rencontre au bureau de la Société canadienne du sida (24 novembre) et un événement organisé par Séro-Zéro, à Montréal.

Une ébauche sera disponible en mars 2000, puis largement distribuée pour commentaires et réactions. L'atelier prévu sur ce sujet aura lieu en mai 2000 (et non en mars).

Le VIH/sida en prison

Nos efforts pour assurer une meilleure prévention du VIH ainsi que de meilleurs soins pour les détenus séropositifs, dans les prisons fédérales et provinciales, se poursuivent. Depuis l'été, nous avons distribué plus de 1 500 exemplaires de notre série de feuillets d'information sur ce sujet et nous avons rencontré plusieurs fois des représentants du Service correctionnel du Canada pour être au courant des activités du Service.

Le 9 novembre, Ralf Jürgens a été invité à présenter un exposé sur les *Implications du VIH/sida et de l'hépatite C dans les prisons canadiennes : perspectives de santé publique et de politiques publiques*, lors du Forum du commissaire du SCC. Le Forum regroupe 24 Canadiens renommés, notamment l'honorable Edward Bayda, juge en chef de la Saskatchewan; Ivan Fellegi, chef statisticien à Statistique Canada; Pamela Wallin, présidente du Current Affairs Group; Max Yalden, membre du Comité des Nations Unies pour les droits de l'homme; et David Zussman, président du Forum des politiques publiques.

Les membres du Forum appuyaient en général les recommandations énoncées, notamment celle que des programmes d'échange de seringues soient mis à l'essai dans les prisons canadiennes. Plutôt que sur la question d'appliquer ou non cette recommandation, la discussion s'est concentrée sur *comment* la mettre en œuvre, vu l'attente que certains politiciens et le Syndicat des employés du Solliciteur général s'y opposent.

Droit criminel et VIH/sida

Comme suite au rapport du Réseau intitulé *Après l'arrêt Cuerrier : le droit criminel canadien et la non-divulgence de la séropositivité*, Richard Elliott présente encore des exposés sur l'analyse de l'importance de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Cuerrier*. Depuis juillet, il s'est adressé aux participants du Symposium national de perfectionnement des compétences (Winnipeg, 15 novembre), à la conférence



« Opening Doors » (Hamilton, 9 novembre), à des invités de plus petits groupes communautaires, et à une plénière de plus de 500 délégués lors de la Conférence nationale du Mexique sur le VIH/sida (26 novembre). De plus, Ralf Jürgens a été invité à parler de droit criminel dans le contexte du VIH/sida, lors de la consultation de l'ONUSIDA sur la déclaration du VIH et la notification de partenaires (Genève, 21 octobre).

Atelier sur le tutorat

Après une vaste consultation, Theodore de Bruyn a terminé la première ébauche d'un plan de programme de tutorat sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le VIH/sida (pour plus d'information, voir *Nouvelles du Réseau*, 1999, (2) : 4). L'ébauche a été soumise à tous les participants d'un atelier sur le tutorat (Winnipeg, 12 novembre) et à plusieurs autres individus et organismes qui ne pouvaient être invités à l'atelier. L'auteur révisé présentement le plan en tenant compte des commentaires exprimés à l'atelier et par écrit. Un plan final sera disponible en janvier 2000, dont le but sera d'améliorer la capacité des individus et organismes de mettre en branle des activités dans le domaine du droit, de l'éthique et des droits de la personne, en matière de VIH/sida.

Ajouts à notre enquête bibliographique et bibliographie annotée

Nous continuons d'enrichir la version Internet de notre enquête bibliographique et bibliographie annotée, qui est accessible à <www.aidslaw.ca/biblio/c-20F.html>. Nous avons aussi commencé un plan pour améliorer cette publication. Les principaux changements incluront :

- l'orientation du travail sur des domaines particuliers (notamment les prisons, le droit criminel, le test et la confidentialité, la discrimination et les droits de la personne) plutôt que de tenter l'impossible en cherchant à rester à jour dans tous les domaines à la fois;
- l'ajout de nouvelles rubriques, comme des listes des 20 ou 30 ressources incontournables sur chaque thème, qu'on identifiera à l'aide de pairs choisis à travers le monde; et
- la réécriture des chapitres de la bibliographie annotée, dont certains aspects sont devenus désuets avec l'évolution de la situation (on les a écrits en 95).

Dans les prochains mois, nous mettrons à jour les chapitres sur les prisons, les lois et politiques en matière de drogue, celles en matière de prostitution, le chapitre sur le droit criminel, celui sur les soins, traitements et soutien, de même que celui sur la discrimination et les droits de la personne.



Autres échos du Réseau

Révision de la formule de financement de la recherche communautaire

En mai 1999, le Programme national de recherche et de développement en matière de santé (PNRDS) a organisé à Victoria une consultation nationale sur la révision du programme de recherche communautaire financé par la Stratégie canadienne sur le VIH/sida. Depuis cette consultation, Richard Elliott, directeur des politiques et de la recherche au Réseau juridique canadien VIH/sida, fait partie du Groupe consultatif de référence qui conseille le PNRDS sur le processus en cours pour la modification du mécanisme de demande de financement pour la recherche communautaire au Canada. Ce groupe consultatif fait part de commentaires sur un nouveau formulaire de demande de financement, recommande des individus pour la formation du comité qui examinera les projets de recherche soumis, et formule de nouveaux critères d'évaluation quant à la fiabilité méthodologique, la pertinence pour la communauté et la fidélité aux principes de la recherche communautaire.

Suivi au rapport de planification de 1998

Le Réseau a rencontré à deux reprises des représentants de Santé Canada pour discuter de la meilleure façon de mettre en application les recommandations contenues dans *Questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le VIH/sida – Où se dirige-t-on à partir d'ici?* À ces rencontres, Santé Canada proposait une autre réunion nationale de planification sur ce thème, au début de l'an 2000. Le Réseau juridique, sans rejeter *a priori* cette idée, a exprimé ses doutes sur la réelle nécessité d'une telle réunion et sur le bien-fondé d'y investir des ressources qui, somme toute, sont

assez minces. Nous avons souligné une fois de plus l'importance de :

- créer des mécanismes ouverts et transparents pour permettre aux individus et organismes de recevoir des fonds de ce volet de la Stratégie;
- déterminer les priorités de l'octroi de fonds en tenant compte du plan quinquennal de 98; et
- amorcer des activités qui rehaussent la capacité de réagir aux nombreux défis juridiques, éthiques et de droits de la personne que soulève le VIH/sida et qui ont un impact direct sur la vie des personnes séropositives et sur les efforts de prévention, de soins, de traitement et de soutien.

Santé Canada s'est ensuite résolu à ne pas convoquer d'autre réunion de planification, du moins pour l'année budgétaire en cours. Le Réseau et Santé Canada continueront de discuter des meilleurs moyens de progresser vers l'atteinte des buts et objectifs de ce volet stratégique.

Partenariat avec la SCS pour l'intervention judiciaire

Pendant l'été 1999, le conseil d'administration du Réseau juridique a adopté une politique relative à l'intervention judiciaire, en établissant les critères dont le Réseau tiendra compte afin de décider d'intervenir ou non dans des affaires en justice (voir « Énoncé de politique sur l'intervention judiciaire », *Nouvelles du Réseau*, 1999, (2) : 6-7). Pendant l'automne, après d'autres discussions, le Réseau et la Société canadienne du sida (SCS) ont convenu d'un mémorandum pour créer un comité conjoint en matière d'intervention



judiciaire dont le rôle ne se limitera pas à simplement réagir à des affaires amorcées, mais consistera aussi à développer une stratégie proactive de litige qui servira notamment à identifier des situations où l'action en justice pourrait être un outil pertinent pour l'évolution des lois et politiques sur le VIH/sida au Canada. Les ressources de la SCS et du Réseau pour de telles activités étant limitées, on ne pourra évidemment pas s'impliquer dans tous les cas pertinents; d'où l'importance d'une réflexion stratégique.

Compilation d'une liste d'avocats expérimentés dans le VIH/sida

Le Réseau reçoit de nombreuses demandes d'information de la part de personnes aux prises avec des problèmes juridiques. Nous pouvons donner des renseignements généraux sur l'état du droit au Canada sur plusieurs points et suggérer une référence à des ressources utiles, mais nous ne sommes pas autorisés à donner des avis juridiques ou à représenter un client dans des procédures judiciaires. Au cours des prochains mois, le Réseau développera un répertoire d'avocats qui pratiquent au Canada, qui sont familiers avec les questions de VIH/sida et auxquels nous pourrions référer les personnes qui nous appellent pour un avis juridique ou se faire représenter. Nous espérons que ces avocats pourront appuyer d'autres manières le travail du Réseau, que ce soit à titre de conseiller *pro bono* pour nous lors d'interventions, ou en nous aidant à demeurer informés des développements pertinents dans leur juridiction.

Si vous êtes avocat-e et souhaitez faire partie de notre répertoire, ou si vous connaissez un-e avocat-e que nous devrions joindre, prière d'en informer Richard Elliott au (416) 595-1666 ou à <relliott@netrover.com>.

Politique sur les dons d'entreprises

En novembre 1999, le conseil d'administration a adopté une politique concernant l'acceptation de dons d'entreprises privées. Le Réseau évaluera les dons potentiels à l'aide de critères tels :

- le don concourt-il à la mission du Réseau?
- accepter ce don compromettrait-il ou restreindrait-il la capacité et le droit du Réseau d'exprimer son opinion sur des sujets qui relèvent de son travail?
- accepter ce don limiterait-il indûment la capacité du Réseau de solliciter ou d'accepter d'autres fonds?
- demander ou accepter ce don cadre-t-il dans les principes du Réseau quant au respect des droits humains fondamentaux et intérêts des personnes vivant avec le VIH/sida?
- demander ou accepter ce don est-il approprié compte tenu du/des plan(s) stratégique(s) du Réseau ou de son/ses plan(s) de travail?

La politique énonce aussi sans équivoque que le conseil et le personnel du Réseau ne permettront en aucun cas qu'un donateur influence ou détermine le contenu d'un projet ou d'une activité du Réseau. Ceci signifie qu'aucun donateur n'aura de contrôle sur des éléments comme :

- le développement du/des plan(s) stratégique(s) du Réseau ou de son/ses plan(s) de travail;
- les projets et activités qu'entreprend le Réseau et les questions ou sujets étudiés ou analysés par le Réseau;
- le contenu des publications imprimées ou électroniques du Réseau;
- le contenu du site Web du Réseau ou de la collection de son Centre de documentation;
- la présence et la participation aux événements organisés par le Réseau, de même que le programme et la teneur de ces événements (p. ex. atelier de consultation, réunion de membres ou du conseil);
- les positions adoptées par le Réseau sur des tribunes publiques ou privées, vis-à-vis



d'organismes partenaires, de bailleurs de fonds, d'instances gouvernementales, d'organismes communautaires ou non gouvernementaux, d'organismes du domaine du VIH/sida ou d'autres fournisseurs de services;

- les positions adoptées ou les arguments mis de l'avant par le Réseau dans toute procédure en justice où il pourrait être impliqué; et/ou
- la sollicitation de fonds auprès d'autres sources possibles.

La politique stipule aussi qu'un bailleur de fonds doit demander l'autorisation du Réseau avant d'utiliser le nom, les marques ou le logo du Réseau dans quelque élément publicitaire ou promotionnel que ce soit. Le Réseau se réserve le droit de refus. En outre, la politique requiert qu'avant d'accepter un don d'entreprise, le Réseau obtienne confirmation écrite du donateur potentiel à l'effet qu'il respectera les termes de cette politique.

On peut se procurer le texte de cette politique en téléphonant à Éric Nolet au (514) 397-6828 (poste 227) ou par courriel à <enolet@aidslaw.ca>. Les questions sur la politique peuvent être adressées à Ralf Jürgens au (514) 397-6828 (poste 223) ou par courriel à <ralfj@aidslaw.ca>.

Campagne de recrutement

Sans avoir entrepris de campagne de recrutement de membres, le Réseau comptait 77 membres en septembre 1999. En novembre, nous avons amorcé notre toute première campagne de recrutement et nous espérons accueillir notre centième membre au début de l'an 2000.

Visiteuse d'Afrique du Sud

Dans le cadre de notre partenariat avec le AIDS Law Project (ALP), Anita Kleinsmidt, avocate à l'emploi de l'ALP, a rendu visite au Réseau juridique du 2 au 16 novembre. Anita a présenté des exposés sur « La transmission du VIH de

mère à enfant en Afrique du Sud – Où sont mes droits de la personne? », lors de séminaires à Montréal, Ottawa, Toronto et Winnipeg, puis elle a rencontré des représentants de Santé Canada, de l'Agence canadienne de développement international et de plusieurs organismes communautaires, en particulier à Toronto. Le bilan de cette visite est positif pour le Réseau et l'ALP; c'était une étape importante dans la collaboration entre les deux organismes. On peut s'en procurer un compte-rendu en téléphonant à Éric Nolet au (514) 397-6828 (poste 227) ou par courriel à <enolet@aidslaw.ca>.

Le travail du Réseau reconnu « meilleure pratique »

Dans le premier *Summary Booklet of Best Practice* publié par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le travail du Réseau juridique est l'une des deux activités en droits de la personne, éthique et droit qui sont citées comme des « meilleures pratiques » mondiales. Cette reconnaissance entraîne de nombreuses invitations à des rencontres internationales; nous en refusons plusieurs. Voici celles que nous avons pu accepter récemment : Ralf Jürgens a présenté un exposé sur les questions de droits de la personne et de discrimination, à la 1^e US Conference on HIV/AIDS Prevention (Atlanta, 30 août); Ralf a aussi participé à la Consultation de l'ONUSIDA sur la déclaration du VIH/sida et la notification de partenaires (Genève, 20-22 octobre); et Richard Elliott a travaillé à contrat (du 28 novembre au 1 décembre) avec le Latin America and Caribbean Council of AIDS Service Organizations (LACCASO) pour aider ce regroupement dans son travail financé par l'ONUSIDA pour la promotion des droits humains des personnes atteintes du VIH/sida dans cette région du monde.



Conseil 1999-2000

Le nouveau conseil d'administration du Réseau se compose de onze membres, Caroline Ploem (Atlantique), David Thompson, Bruno Guillot-Hurtubise (Québec), Lori Stoltz, William Bromm, Ruth Carey, Stefan Matiation (Ontario), Marie-Josée Paquin (Prairies), Barney Hickey, Raymond Campeau et Michael Lindhart (Pacifique).

William Bromm est conseiller en politiques juridiques pour le gouvernement de l'Ontario depuis huit ans. Il est spécialisé dans les droits de la personne et les politiques d'équité, depuis peu avec le ministère des Affaires civiles, de la Culture et des Loisirs, qui gère le Code ontarien des droits de la personne. William s'intéresse aux questions de VIH et de sida depuis plusieurs années, notamment les droits de la personne et la santé. Sa formation et son expérience dans le domaine des philosophies et pratiques médicales chinoises et asiatiques lui apportent une perspective unique sur les questions liées à la santé et aux choix qui s'y rattachent, de même que sur l'importance d'aborder adéquatement ces questions en droit et dans les politiques publiques.

Raymond Campeau a été reçu au Barreau de l'Ontario en 93 et au Barreau de la Colombie-Britannique en 95. En 1998, il a contribué à l'élaboration de services de défense et promotion des droits, à la British Columbia Persons with AIDS Society. Il pratique le droit à Vancouver.

Ruth Carey est avocate depuis 1993 et directrice générale de la HIV & AIDS Legal Clinic – Ontario, à Toronto depuis mai 96. Pendant ses études à la Faculté de droit de

l'Université d'Ottawa, elle a travaillé avec le Comité sida d'Ottawa (CSO), à la Clinique d'aide juridique des étudiants de la Faculté. Elle a rédigé le mémoire sur la confidentialité et le test du VIH que le CSO a déposé devant la Commission de réforme du droit de l'Ontario.

Bruno Guillot-Hurtubise est le trésorier du conseil. Il est avocat et coordonnateur du département de la recherche à la Cour supérieure de Montréal. Avant de faire partie du conseil d'administration, il a travaillé pour le Réseau juridique et pour Sida bénévoles Montréal (ACCM).

Barney Hickey est infirmier diplômé et bachelier en sciences infirmières de l'Université de Victoria. Il travaille dans les soins pour le VIH/sida depuis 1985 – tour à tour comme infirmier, chef infirmier, puis responsable de soins aux patients. Son principal point de mire est la santé mentale et l'infirmier en psychiatrie. Séropositif depuis 1985, il continue de jouir d'une bonne santé. En octobre 98, il a repris son travail d'infirmier au programme de jour du Dr Peter AIDS Centre, à Vancouver. De 96 à 98, il a été vice-président de l'Association canadienne des infirmiers et infirmières en sidologie. Il siège au comité d'évaluation de projets du Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale.

Michael Lindhart a appris qu'il était séropositif alors qu'il purgeait une peine dans une prison fédérale; il est rapidement devenu porte-parole des détenus vivant avec le VIH. Parmi ses nombreuses contributions, Michael a collaboré au travail du Comité d'experts sur le sida et les prisons (CESP); il a présenté des exposés aux 6^e, 7^e et 8^e B.C. AIDS Conferences ainsi qu'à la Conférence internationale du sida à Vancouver. Michael est aujourd'hui coordonnateur du Programme



d'intervention en prison pour la British Columbia Persons with AIDS Society.

Marie-Josée Paquin est infirmière diplômée et détentricrice d'une maîtrise en sciences de l'Université de Montréal. Elle est impliquée dans le VIH/sida depuis 1984, à titre personnel ou professionnel, dans les villes de Montréal et Calgary. Elle est présentement consultante VIH/MTS, à la Calgary Regional Health Authority. En 1998, elle a démontré à cette agence la nécessité d'un programme de test anonyme, puis a été chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du nouveau programme. Elle est aussi responsable de la gestion de Safeworks Calgary, le seul service d'échange de seringues de la région de Calgary, dont la clientèle se compose d'utilisateurs de drogue par injection et de travailleurs du sexe. Marie-Josée est en outre membre du comité éditorial international du *Journal of the Association of Nurses in AIDS Care*.

Caroline Ploem travaille dans le domaine du VIH/sida (surtout au palier communautaire) depuis 1987. Pendant 7 ans au service de Sida Nouveau-Brunswick, elle a été tour à tour coordonnatrice de l'éducation et coordonnatrice de plusieurs initiatives de recherche provinciales, régionales et nationales. Les thèmes qu'elle privilégie et qui la passionnent sont ceux de la prévention, des prisons, du sérodiagnostic et de la confidentialité. En 1996, elle a développé et coordonné le Programme pilote d'éducation par les pairs en matière de sida auprès des détenus, pour le Service correctionnel du Canada. Depuis 97, elle est consultante indépendante. Outre son travail de coordination de la mise en œuvre et de l'évaluation du test anonyme dans 7 sites au Nouveau-Brunswick, elle a été impliquée dans

la recherche sur les soins palliatifs pour le VIH/sida, et sur les déterminants des comportements sexuels à risque chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes. Depuis 99, elle est membre du Conseil ministériel sur le VIH/sida.

Lori Stoltz est la présidente du Réseau. Elle est partenaire du cabinet d'avocats Goodman and Carr, à Toronto, où elle se spécialise en litige civil et en droit administratif, mettant l'accent sur les questions relatives à la santé. Lori a représenté les intérêts de personnes séropositives dans plusieurs contextes liés au bris de confidentialité, à la discrimination dans l'embauche et en milieu de travail, ainsi qu'à la négligence médicale. Elle a représenté le Groupe HIV-T (personnes ayant contracté le VIH par transfusion) devant la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada (Commission Krever) et, plus récemment, a co-représenté le Réseau, la SCS et la BCPWA, aux côtés de Marlys Edwardh et de Richard Elliott, dans *R. c. Cuerrier*. Lori fait en outre partie du Comité consultatif ontarien sur le VIH/sida.

David Thompson est avocat à Montréal et membre fondateur du Réseau juridique. Il fut directeur général de Sida bénévoles Montréal (ACCM) jusqu'en juillet 99. Il travaille présentement au Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (dans le cadre d'un projet conjoint avec le Réseau juridique) où il effectue de la recherche sur les aspects juridiques et éthiques du développement, de la mise à l'essai et de l'éventualité d'un vaccin anti-VIH/sida. David est aussi membre du comité consultatif communautaire de la Cohorte Oméga et de celui de l'essai clinique VaxGen AIDSVAX B/B gp120, à Montréal.



Employés et stagiaires du Réseau

Le 1 octobre 99, Maria Nengeh Mensah et Glen Bugg, qui étaient contractuels à long terme mais à temps partiel, se sont ajoutés aux employés du Réseau juridique – Ralf Jürgens (directeur général), Richard Elliott (directeur de la recherche et des politiques), Éric Nolet (coordonnateur de projet et des publications) et Anne Renaud (coordonnatrice de projet et du bureau).

Maria Nengeh travaillait au Réseau depuis novembre 98, à raison de 2 jours par semaine, pour la création du Centre de documentation. Elle travaille maintenant 4 jours/semaine. Elle continue de coordonner le Centre de ressources et est maintenant chargée de coordonner le travail lié à l'enquête bibliographique et bibliographie annotée, de même que d'activités de suivi pour divers rapports. On peut la joindre au poste 224. Son courriel est <mnmensah@aidslaw.ca>.

Glen Bugg s'occupe des finances du Réseau depuis mai 98 – il commençait alors comme contractuel pour le Réseau, en partie à notre bureau et en partie de chez lui. Il travaille maintenant à temps complet pour le Réseau; en plus des questions financières, il est responsable de la mise en œuvre de notre stratégie d'évaluation et de la coordination des activités internationales du Réseau. On peut le joindre au poste 226. Son courriel est <gbugg@aidslaw.ca>.

En octobre et novembre, nous avons eu le plaisir de recevoir un stagiaire de Munich (Allemagne). Olav Kratz, récemment gradué de la Faculté de droit de l'Université de Munich, a passé deux mois complets parmi nous et il affirme en avoir « aimé chaque instant! » Il a assisté à plusieurs rencontres, notamment la réunion de planification du mécanisme pour le choix des priorités de la Stratégie canadienne sur le VIH/sida (fin octobre), le 2^e Symposium national de perfectionnement des compétences; et la conférence de presse du Réseau juridique pour le lancement de notre rapport sur l'injection de drogue et le VIH/sida. « Ce furent pour moi d'excellentes occasions de découvrir la structure plutôt complexe de la coopération entre les nombreux organismes canadiens du domaine du sida et d'apprécier leur travail. » Au bureau, Olav a écrit un article sur les récents développements du droit allemand en matière de VIH/sida; il a aidé Maria dans le centre de documentation et il a participé à l'envoi de centaines d'exemplaires de notre rapport sur l'injection de drogue. Voici ce qu'il a écrit de nos rapports : « Même si je n'avais fait aucun travail au bureau, la simple lecture des excellentes publications du Réseau m'aurait permis de retourner chez moi avec un esprit beaucoup plus ouvert. » Merci Olav! Le plaisir de ta visite fut partagé.



Aussi en octobre, deux étudiants de l'Université Concordia ont commencé un stage au Réseau, dans le cadre du cours intitulé *HIV/AIDS : Cultural, Social, and Scientific Aspects of the Pandemic*. Jon Davies et Richard Aczon sont étudiants de premier cycle universitaire en sciences humaines et sociales. Ils assistent Maria dans le centre de documentation. Leurs

tâches hebdomadaires ont porté jusqu'ici sur l'entrée de données dans l'index électronique, catalogage, mise à jour de listes d'envoi, assemblage de matériel pour l'envoi, et travail bibliographique sur le travail du sexe et le VIH. Jon et Richard seront parmi nous à raison de 4 heures/semaine jusqu'en avril 2000.

Dates à retenir

25-28 mai 2000 : Conférence nationale Femmes et VIH/sida

Le Réseau fait partie des partenaires nationaux du programme de cette conférence. Un volet sera consacré aux questions juridiques, éthiques et de politiques publiques.

16-18 juin 2000 : Assemblée générale annuelle du Réseau juridique

À Toronto. Pour la première fois, notre a.g.a. consacrera une journée entière au perfectionnement de compétences et à la discussion de thèmes chauds du domaine du droit, de l'éthique et des droits de la personne, en matière de VIH/sida.

7 juillet 2000 : Les derniers seront les premiers – Thèmes légaux cruciaux et VIH/sida

Juste avant l'ouverture de AIDS 2000, le Réseau et le AIDS Law Project de l'Afrique du Sud seront les hôtes d'une rencontre d'une journée sur les questions juridiques, éthiques et de droits de la personne, à Durban. Les thèmes abordés seront notamment : accès aux traitements; droit criminel et VIH/sida; questions juridiques et éthiques entourant les vaccins en développement; vulnérabilité des femmes et rôle du droit. Pour information ou pour s'inscrire, consultez le site Web du Réseau à www.aidslaw.ca ou contactez Glen Bugg à [<gbugg@aidslaw.ca>](mailto:gbugg@aidslaw.ca), par téléphone au 514-397-6828 (poste 226) ou par télécopieur au 514-397-8570. Le nombre de participants est limité à 100. Premiers arrivés premiers servis. Le coût de l'inscription est de 75\$ (ou 50\$US).



Commentaires et réactions



Les évaluations de la formation étaient très positives, et on a particulièrement apprécié les informations du Réseau juridique sur le VIH en milieu carcéral.

- Viviane Namaste, membre du comité aviseur, PASAN,
9 novembre 99

C'est un livre fortement conseillé à toutes les bibliothèques, qu'elles se spécialisent en recherche universitaire ou en droit.

- AIDS Book Review Journal, septembre 99 (critique de l'Enquête bibliographique et bibliographie annotée)

Si possible, nous aimerions continuer de recevoir des exemplaires des publications du Réseau juridique canadien VIH/sida, que nous trouvons très utiles. Nous utilisons ces publications [...] dans notre travail actuel de recherche sur les aspects légaux du sida.

- Anne-Marié Havenga, South African Law Commission, 8 septembre 99

Les questions de droits de la personne liées au VIH/sida sont effectivement complexes et remplies de défis. J'applaudis les efforts du Réseau juridique canadien VIH/sida dans la préparation de ce rapport et de ces recommandations.

- Ujjal Dosanjh, Procureur général et ministre, Colombie-Britannique, dans sa réponse à Questions juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevées par le VIH/sida, 18 août 99

Nouvelles ressources

L'information est de plus en plus accessible, grâce à nos collections de feuillets. Nous avons publié une nouvelle série consacrée à l'injection de drogue et au VIH/sida. En outre, les rapports et documents suivants sont maintenant disponibles :

- *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques*
- *L'injection de drogue et le VIH/sida : questions juridiques et éthiques – Documents de fond*
- *Les tests rapides de dépistage du VIH : questions soulevées*
- *Rapport annuel 1998-1999*
- *Le test de sérodiagnostic du VIH et la grossesse – Aspects médicaux et juridiques du débat d'orientation politique*, document préparé par Lori Stoltz, présidente du Réseau juridique, pour Santé Canada.

Ces documents et plusieurs autres publications du Réseau sont disponibles sur notre site Web à <www.aidslaw.ca> ou auprès du Centre canadien de documentation sur le VIH/sida, tél. 613-725-3434, téléc. 613-725-9826, courriel <aids/sida@cpha.ca>. Pour une liste complète de nos publications : Éric Nolet, 514-397-6828 (poste 227).

Bon hiver à tous!